

COMMUNE de VIENNE EN VAL

2025

Le 23 octobre à 20h30



Inauguration du Carré des morts pour la France (14/10/25)

Procès-verbal du Conseil Municipal extraordinaire

Tous les conseillers municipaux sont présents à l'exception de :
Mme Claudette ROGER a donné pouvoir à M. Pascal SEMONSUT
Mme Isabelle BENARD a donné pouvoir à M. Jean-Louis MAUPAS

M. Gérard ARRIVault

M. David GUDIN

M. Jean-Marie PELLETIER

M. Vincent GAILLOT

Mme Pascale BAUP

Mme Fabienne BOUYER-CARRE

Secrétaire de séance : Pascaline GUERIN

- RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS

Page 2

- DÉLIBÉRATIONS

Page 3

Pour tous contacts : 02.38.58.81.23 mairie@vienne-en-val.fr

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Le Conseil Municipal décide de retenir la proposition de EA+LLA Architectes pour le marché de maîtrise d'œuvre concernant l'installation de la géothermie à la Maugerie et le déménagement du musée

Prochain conseil : 20 novembre 2025

DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GENERALE

Marché de maîtrise d'œuvre - Déménagement du Musée, réhabilitation de l'ancien restaurant de la Maugerie et la mise en œuvre d'un chauffage par sondes - Attribution et autorisation de signature

Une consultation a été lancée le 27 août 2025 sous forme de MAPA en vue de trouver un cabinet de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un chauffage par géothermie sur sondes sur l'ensemble des bâtiments du Centre Culturel, la réhabilitation de l'ancien restaurant de la Maugerie et le déménagement du musée dans l'ancien restaurant réhabilité.

Au vu du rapport d'analyse des offres en date du 15 octobre 2025, il est proposé de retenir EA+LLA Architectes comme attributaire du marché pour un coût de 96 993,08 € HT, soit 116 391,70 € TTC.

Le maître d'œuvre aura pour mission d'organiser et de contrôler les différents travaux à réaliser qui s'échelonnent sur les années 2026 et 2027.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir la proposition de EA+LLA Architectes sur la base forfaitaire suivante :

- 96 993,08 € HT,
- 116 391,70 € TTC,

inscrit les crédits destinés au financement des dépenses de ce marché et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à ce marché.

Fin de séance à 20h15

Fait à Vienne-en-Val, le 24 octobre 2025



Le Maire,

Pascal SEMONSUT